

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 18.11.2009

RIVES PUBLIQUES se réjouit!

L'Association Rives Publiques se réjouit de l'approbation récente par une très forte majorité du Conseil communal de Gland d'une résolution déposée par J-M. Favez. Celle-ci invite en effet la Municipalité à poursuivre et intensifier ses efforts pour atteindre dans les meilleurs délais les objectifs du Plan directeur des rives du lac Léman, dans le respect de la législation en vigueur, et à défendre cette position dans le cadre de l'élaboration du plan directeur régional.

Ce soutien du législatif est particulièrement important dans une ville riveraine de 12'000 habitants qui est dans le peloton de queue des communes vaudoise quant au taux de ses rives accessibles au public - qui est actuellement de 1.5% sous forme d'une minuscule plage publique de 60 m - nous espérons qu'il va favoriser une politique allant dans le sens de l'intérêt général des citoyens plutôt que dans celui de quelque 15 propriétaires qui se réservent, pour ainsi dire, la totalité des 4 km des rives du lac .

Le volet régional de la résolution est également important, puisque l'avant-projet du plan directeur régional mis en consultation préalable démontrait, dans ce domaine, un manque de volonté politique pour le moins inquiétant ! On sait pourtant que 3 des 7 communes vaudoises dont les rives sont le moins accessibles au public sont pourtant situées dans le district de Nyon et que les compétences communales ainsi que la volonté politique sont essentielles dans ce domaine.